



REGLEMENT GRAND PRIX DE CHAMONIX MONT BLANC

Trophée Maurice HERZOG

5 au 7 octobre 2018

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de la FFGolf et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs amateurs licenciés à la Fédération Française de Golf ou dans une fédération étrangère reconnue.

Licence active, certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et droit de jeu fédéral acquitté à la date du contrôle des inscrits.

- Messieurs dont l'index est inférieur 2.4

Cette limite d'index s'applique uniquement aux licences or et aux joueurs qui rentreraient dans le champ à partir de ce critère.

Date limite d'inscription le jeudi 20 septembre à minuit cachet de la poste faisant foi.

Epreuve non fumeur

FORMULE DE JEU

54 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Cut après 36 trous :

- 45 premiers joueurs et ex-aequo.

Séries - Marques de départ

Une série Messieurs : Départs repère I (noirs)

Départ du 1^{er} tour des tees 1 et 10 dans l'ordre croissant du mérite puis de l'index

Les départs du 2^{ème} tour seront ceux du 1^{er} tour en les divisant en deux et en permutant chaque moitié tout en gardant les mêmes groupes croisés en tee et en horaire.

Départage

Play-off « trou par trou » pour la 1^{ère} place du classement général, en répétition le cas échéant.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif.

Comportement et Etiquette

Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking.

Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification.



ENGAGEMENT

Inscriptions

Uniquement par écrit, accompagné du droit d'engagement, adressé au Golf de Chamonix 35, route du golf 74400 Chamonix ou à infos@golfdechamonix.com, avant le jeudi 20 septembre 2018 minuit.

Droits d'engagement

Adultes	100 €
Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1993 et 1999)	50
Joueurs de moins de 19 ans (nés en 2000 ou après)	40

Clôture des engagements

Le **jeudi 20 septembre 2018**. Seule la date de réception des inscriptions par courrier ou email sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral la veille de la publication de la liste des inscrits, seront retirés de la liste des inscrits. Ils seront remplacés par un joueur de la liste d'attente.

Nombre de joueurs

Le champ des joueurs sera limité à 84 joueurs dont 9 wild cards (3 FFGolf, 4 Ligue et 2 Club)

Les joueurs seront retenus dans l'ordre suivant :

- Les joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR.
- Les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou U12 titulaires de la licence or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur.
- L'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions.
- L'ordre des index à la date de clôture des inscriptions.
- L'ordre d'arrivée des inscriptions

ORGANISATION

Entraînement

Une reconnaissance du parcours gratuite : 5 jours avant le début de l'épreuve hors week-end ou la veille de l'épreuve sur réservation auprès du golf de Chamonix .Téléphone : +33 450 53 06 28.

Tirage des départs

La publication des départs se fait le mercredi 3 octobre 2018.

Lors du 1^{er} tour, le tirage se fait dans l'ordre du Mérite puis des index.

Lors du 2^{ème} tour, le tirage se fait en inversant le haut et le bas du tableau.

Lors du ou des tours suivants, le tirage se fait dans l'ordre inverse des résultats.

Prix et Remise des Prix

Prix aux trois premiers de chaque série.

Remise des prix le **dimanche 7 octobre à l'issue de la compétition**, suivi d'un cocktail.



GRAND PRIX MESSIEURS DE CHAMONIX MONT-BLANC
TROPHEE MAURICE HERZOG
CATEGORIE 3

5, 6 et 7 octobre 2018 – Golf de Chamonix Mont-Blanc

BULLETIN D'ENGAGEMENT

CONDITION DE PARTICIPATION

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence 2018, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

INSCRIPTION

A retourner, accompagné du règlement (chèque à l'ordre de : Golf de Chamonix) au plus tard le **jeudi 20 septembre 2018 à minuit** (le cachet de la poste faisant foi) par courrier.

35, route du Golf
74400 Chamonix Mont-Blanc

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MONDIAL :

CLASSEMENT MERITE :

LICENCE OR JEUNES (OUI – NON) :

TEL :

@MAIL :

DROITS D'ENGAGEMENT

Adultes	100 €
Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1993 et 1999)	50 €
Joueurs de moins de 19 ans (nés en 2000 ou après)	40 €

Augmenté du montant du Droit de Jeu Fédéral s'il n'a pas été acquitté pour l'année en cours.